

Dialogue

numéro 27
mai 2009



éditorial

24 ans d'engagement

sommaire

Éditorial

page 2 :
Tribune : ASCS et RCE
CA FNCAS

page 3 :
Témoignage : UHP Nancy
2009 : année électorale

page 4 :
Bilans : Experts
Enquête ASCS

page 5 :
Bilans : Référents
Rencontres régionales

page 6 :
Actions : Dunkerque, Montpellier
Prestations

pages 7 & 8 :
Partenaires

rendez-vous

Zèmes Rencontres Nationales
& AG électorale 2009

Université Jean Monnet
Saint-Étienne

Les 14 et 15 mai 2009

Thème :

" Vie des personnels :
nouveaux défis liés aux RCE "



Trois années de mandat s'achèvent laissant encore un énorme chantier à mes successeurs dans ce paysage universitaire actuellement en profonde mutation.

Tout d'abord, j'aimerais avoir une pensée pour mes collègues fondateurs de la FNCAS qui ont eu le mérite de faire exister le concept de vie sociale des personnels dans les établissements d'enseignement supérieur. La référence à ces pionniers permet de mesurer tout le parcours accompli depuis 1976, date à laquelle a été créée la FNCAS. Pour ma part, je suis entrée au conseil d'administration il y a 24 ans et je peux témoigner de l'évolution considérable de notre organisation, depuis la réunion des quelques bonnes volontés militantes d'alors à l'équipe professionnelle qui la compose aujourd'hui.

Les 6 dernières années, mon équipe et moi avons réalisé un certain nombre d'actions :

- une enquête nationale sur l'A.S.C.S dans les établissements d'enseignement supérieur, entreprise en collaboration étroite avec la CPU a permis d'établir un premier état des lieux et de publier un annuaire
- la réorganisation du site internet destiné à devenir un portail de ressources
- deux stages de formation ouverts à tous les personnels des universités
- un guide des bonnes pratiques rédigé en partenariat avec l'association des secrétaires généraux et l'association des agents comptables
- le développement de missions d'expertise auprès d'établissements ainsi que le renforcement des actions de proximité auprès des structures d'action sociale

Mes deux mandats de présidente m'ont enseigné la patience, l'humilité, ainsi que la

nécessité de ne jamais se laisser décourager par l'adversité dans ces domaines trop peu pris en compte dans les projets d'établissement.

Le champ de l'action sociale, culturelle et sportive n'est pas encore tout à fait entré dans la culture d'établissement : résistance au changement trop souvent présente dans notre communauté, choix politiques quelquefois perçus comme non prioritaires, difficultés à engager les moyens humains et financiers nécessaires.

Du côté des personnels eux-mêmes, des réticences persistent. L'engagement spontané dans une action sociale, culturelle et sportive, n'est pas toujours encouragé ni reconnu à sa juste valeur. La frontière, parfois incertaine, entre ce qui ressort des missions de l'université et le champ du volontariat peut être source d'antagonismes peu constructifs.

L'évolution vers une plus large autonomie des universités constitue cependant une opportunité pour une meilleure prise en compte de l'environnement social de travail. Certaines universités, souvent celles de taille importante, ont déjà bien compris les enjeux de cette politique sociale et se sont donnés les moyens pour la mettre en valeur : prestations sociales individuelles et collectives, qualité de restauration, crèches, infrastructures culturelles, sportives, de loisirs.

Les autres devront évoluer en ce sens : l'attractivité des établissements procède aussi de ce champ de réalisations.

Je souhaite bonne chance à la future équipe qui va être élue lors de l'assemblée générale du 15 Mai et encore longue vie à la FNCAS, garante du concept de "vie des personnels".

Odile How Shing Koy
Présidente de la FNCAS

fncas

fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur



Tribune

fncas : le conseil d'administration

Jean-François BÉTEAU
Vice-président relations extérieures

Sandy BOITIEUX

Chris CANO
Trésorière

Sylvie DEFFES - ROUSSEAU

Brigitte FAYE
Secrétaire

Joël GUERVENOU
Vice-président information-communication

Sylvie GUESDON

Odile HOW SHING KOY
Présidente

Yves MARCHAL

Gilles PEYARD
Expert financier

Noël PODEVIGNE

Mireille REMUSAT
Vice-présidente régions

Sylvaine SOUBIRAN
Conseillère technique

Jean-Michel SCHEFTEL
Vice-président formation

Muriel TOMASZCZYK

dialogue

Directrice de la publication
Odile HOW SHING KOY

Rédacteur en chef
Joël GUERVENOU

Rédacteurs
Jean-François BÉTEAU
Chris CANO

Sylvie DEFFES
Odile HOW SHING KOY

Noël PODEVIGNE
Jacques RENAULT

Muriel TOMASZCZYK

ont participé à ce numéro
Lionel COLLET
Chantal JARROUSSE

Maquette
Joël GUERVENOU - Noël PODEVIGNE

Crédits photos
UPJV, Amiens - UBO, Brest
ULCO, Dunkerque
Grenoble INP - UCB Lyon 1
UM1, Montpellier - UHP, Nancy

<http://www.fncas.org>

universités

le passage des établissements
aux Responsabilités et Compétences Élargies

"L'action sociale est une chance.
Saisissons-la."

En pastichant ainsi, bien intentionnellement, le slogan de notre association, je manifeste, avec force et conviction, toute l'importance que ce dossier revêt aujourd'hui pour les universités. En effet, dans un très proche avenir, et conformément aux dispositions de la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, il nous incombera non seulement d'assumer pleinement la gestion de tous les dispositifs constitutifs de l'action sociale dans le secteur public, mais aussi d'élaborer et de mettre en œuvre une véritable politique dans ce domaine, complémentaire de celle, plus vaste, de la gestion des ressources humaines.

Le défi est élevé, mais les enjeux ne le sont-ils pas ?

Il est incontestable qu'une politique sociale ambitieuse et répondant aux attentes de ses bénéficiaires constituera un atout primordial pour les universités et renforcera leur attractivité, surtout dans les moments difficiles que nous traversons et auxquels, malheureusement, sont confrontés nombre de nos concitoyens.

A ce sujet, j'attacherai toujours le plus grand prix à ce que la Conférence des Présidents d'Université, association reconnue d'utilité publique, veille au respect et à l'observance des valeurs et des principes qui ont fondé notre système social et dont toute politique

sociale, qui revendique cette appellation, doit impérativement s'inspirer.

Cela étant, il est évident que rien ne pourra vraiment se faire sans une mobilisation de tous les acteurs de l'université et au premier rang desquels figurent les structures d'action sociale de l'enseignement supérieur. Opératrices historiques de l'action sociale dans le milieu universitaire, elles ont vocation, sous la conduite de la FNCAS, à devenir des partenaires naturels et incontournables des présidents et des conseils d'université dans la mise en place de leur politique sociale.

Enfin, je n'aurais pu clore cet article sans évoquer les agents affectés dans les structures d'action sociale dont le professionnalisme, l'engagement, la ferveur militante et, bien sûr, le travail admirable nous ont permis de remplir nos obligations vis-à-vis des personnels. Je veux donc leur témoigner, au nom de tous les membres de la Conférence des Présidents d'université, notre reconnaissance et notre gratitude.

Lionel COLLET
Président de la Conférence
des Présidents d'Université



témoiN



nancy

Naissance du Service Commun d'Action Sociale Culturelle et Sportive (SCACS) à l'Université Henri Poincaré

Le SCACS à l'UHP est né de deux volontés conjointes : celle de notre ministère de tutelle, suite à l'application de la LRU et du passage aux RCE au 1er janvier 2009 et celle du Président Jean-Pierre Finance. Le 30 juin 2008, le CA de l'UHP, sur proposition du président m'a confié une mission de Vice-Présidente avec la création du service SCACS. Je suis ingénieure d'études, très intégrée à l'UHP et connaissant bien la plupart des rouages de l'établissement.

La complexité de la mission m'est apparue rapidement à plusieurs niveaux :

- le ministère n'avait pas transféré les compétences, ni le budget entre le rectorat d'Académie et L'Université au 1er janvier 2009. La situation se résorbe pour partie, suite aux circulaires du 27 janvier, 5 et 11 février 2009 ; cependant, ni les modalités de calcul des crédits dédiés à l'action sociale de l'Université, ni le montant attribué au Rectorat précédemment n'ont été précisés. De plus, des accords-cadres qui associaient des partenaires extérieurs (MGEN par exemple) dans la gestion de l'action sociale pour les deux ministères, MEN et MESR, sont en cours de dénonciation ou de renégociation...

- le rectorat a dû attendre les décisions ministérielles avant d'assurer une partie du transfert de compétences. A ce jour, nous avons obtenu les montants des PIM et des ASIA, le transfert du logiciel gérant l'aide sociale, les formulaires des prestations et les modalités d'attribution.

- le contexte particulier de l'UHP : la présence du CAS et de trois amicales. *Quid* des activités du CAS, association loi de 1901, né en 1978, fort de 900 adhérents dont la moitié de retraités ? Quelle subsidiarité ? Le CAS et les amicales

s'adressent à des adhérents, organisent des loisirs avec des bénévoles, alors que le SCACS concerne l'ensemble des 3 000 personnels, tous statuts confondus.

Comme à l'occasion de tout changement institutionnel, la structuration du nouveau service commun a soulevé et soulève encore des difficultés. Il a fallu mobiliser beaucoup d'énergies afin d'obtenir, pour notre nouveau SCACS, le vote des statuts, des élections pour le conseil de service, la création du poste de responsable (Bénédicte KRCA), des locaux facilement accessibles, et la mise à disposition d'un secrétariat.

Deux premières réussites à notre action : une convention avec une crèche a été signée pour une réservation de 12 berceaux et une assistante de service social a été embauchée !

Cependant, neuf mois plus tard, beaucoup reste à faire. Des incertitudes demeurent sur les moyens effectivement disponibles. La priorité donnée, logiquement, à la politique sociale, n'a pas encore permis d'initier vraiment de nouvelles actions culturelles et sportives.

Un projet de fusion des universités lorraines voit le jour au même moment. Notre nouveau SCACS est-il le précurseur d'un service commun interuniversitaire ? En ce sens, l'activité de notre assistante sociale sera répartie, dès l'an prochain, sur les quatre établissements.

Chantal JARROUSSE
Vice-présidente

Action Sociale, Culturelle et Sportive
Université Henry Poincaré Nancy

2009 année électorale

Cette année se caractérise par la fin du mandat de l'équipe actuelle mais surtout par le départ d'Odile How Shing Koy de sa fonction de Présidente.

Après 24 ans de bons et loyaux services au sein de la fédération, dont 6 ans de présidence, Odile passe maintenant le flambeau.

Elle n'a pas à rougir de ses mandats, son énergie a été un réel moteur pour toute l'équipe. L'objectif est atteint : la FNCAS est maintenant reconnue et entendue auprès des institutionnels.

Baucoup a été fait,
beaucoup reste à faire !

Le (la) dixième Président(e) et sa nouvelle équipe devront poursuivre les actions pendant les 3 ans à venir. Dans l'actuel contexte de réformes, ce renouvellement revêt de nombreux enjeux pour faire vivre le réseau et assurer la légitime représentativité de l'action sociale dans nos établissements.

Muriel TOMASZCZYK



Bilans



enquête

Il existe une grande variété de réponses aux problématiques de l'Action Sociale dans les établissements d'enseignement supérieur ; les rencontres régionales et nationales de la FNCAS ont permis d'échanger sur les pratiques et de constater également la très grande disparité des moyens engagés.

Les changements structurels des établissements (LRU, RCE) ont des répercussions non négligeables sur les modes de gestion des prestations sociales. La nécessité d'avoir une vision globale des pratiques et des moyens s'impose.

En lien avec la Conférence des Présidents d'Université, la FNCAS propose un audit général sous la forme d'une enquête nationale. Les questionnaires, cette année, seront "en ligne" et les modes de réponse simplifiés par rapport à la précédente édition (2004)

Calendrier prévu :
publication à l'automne 2009
premiers bilans et résultats
en milieu d'année 2010

La mise en ligne des données va permettre de les réactualiser en permanence ; ainsi la FNCAS envisage, suite à cette enquête, de constituer un "observatoire" des pratiques sociales, culturelles, sportives et de loisirs à destination des personnels de l'enseignement supérieur.

Noël PODEVIGNE

experts

Un des rôles majeurs de la FNCAS est de synthétiser l'expérience réunie auprès de toutes les structures afin de la mettre à disposition de tous les établissements ayant besoin d'une expertise en matière d'action sociale culturelle, sportive et de loisirs. Cette expertise peut aussi bien porter sur la création de structures lorsqu'il n'en existe pas, que sur des diagnostics de l'existant avec ensuite des propositions de modifications.

L'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs, et plus généralement le cadre de vie des personnels est une composante essentielle de la politique de ressources humaines de l'établissement, et un élément fort de son attractivité. Cette politique doit être organisée et les bonnes structures doivent être mises en place, pour répondre à la fois aux besoins d'une gestion administrative rigoureuse, mais aussi aux attentes en matière d'accueil, d'écoute, d'orientation de proximité. Elle doit accorder aux personnels une autonomie suffisante et indispensable pour porter des projets innovants.

C'est pourquoi la création d'un service commun d'action sociale doté d'un conseil de service composé d'élus des personnels est aujourd'hui un passage obligé. Il doit être pleinement associé à la DRH dans la définition d'une politique globale sociale, mais aussi être force de proposition et de gestion dans le champ de ses compétences.

Lorsque des associations de personnels existent, leur place doit être mûrement

réfléchi, notamment pour préserver le dynamisme de ces structures et redéfinir leur place dans la politique sociale d'un établissement.

De plus, un certain nombre de champs de l'action culturelle et sportive relève du secteur commercial, ce qui nous oblige à respecter les règles de mise en concurrence. Ainsi, déléguer par simple convention à une association une partie des missions des établissements n'est plus conforme aux règles des marchés publics.

La mise en place de la LRU conduit les établissements à engager une démarche de mise en place de structures dédiées et au cours de l'année 2008, la FNCAS a effectué 7 missions d'assistance auprès d'établissement à travers toute la France : l'Université d'Angers, l'EHESS, les Arts et Métiers Polytec Paris (à Paris puis à Cluny), l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, l'Université Henri Poincaré de Nancy, l'Université de Rouen, l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble.

Avec le passage progressif des établissements aux responsabilités et compétences élargies, gageons que l'année 2009 sera encore plus active !

Jean-François BÉTEAU
Vice-président
chargé des relations extérieures



bilans

S

référents

La FNCAS a poursuivi en 2008 son travail actif avec ses partenaires institutionnels : Conférence des Présidents d'Université, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Association des Secrétaires Généraux, ...

Nous avons pu rencontrer, en février 2008, Dominique Marchand, conseillère aux affaires sociales de Mme la Ministre Valérie Pécresse, afin de lui présenter la FNCAS et de la sensibiliser aux enjeux en matière d'action sociale, culturelle et sportive liés à la mise en place de la LRU. D'autre part nous avons travaillé avec le responsable du bureau de l'action sociale du Ministère de l'Education Nationale, afin de mieux faire connaître le travail fait localement par les universités, mais aussi les relations parfois difficiles avec les rectorats sur les prestations sociales.

Pour les établissements qui passent aux responsabilités et compétences élargies (RCE), le transfert de tous les personnels sous la responsabilité de l'université a des conséquences majeures en matière d'action sociale culturelle et sportive. En effet, si une négociation sur le transfert des moyens financiers a eu lieu avec les établissements concernés, aucun travail préparatoire en ce qui concerne le transfert des compétences n'a été fait.

La FNCAS a donc activement alerté l'ensemble des partenaires sur ses

inquiétudes quant à l'absence de préparation. Nous avons rencontré à nouveau Mme Marchand en novembre 2008, et nous sommes intervenus à la demande de la CPU auprès d'une quarantaine de présidents d'universités, en présence de représentants de la Direction Générale des Ressources Humaines du MEN, de l'association des secrétaires généraux (ASG), de l'association des agents comptables des universités (AACU) et de l'AMUE.

Une action concertée entre la FNCAS, l'ASG, l'AACU et la CPU a été engagée, notamment sous forme d'un groupe de travail pour faire avancer le transfert de compétences, et sous forme d'intervention auprès de la DGRH du MEN, qui a permis d'obtenir un statut transitoire pour l'année 2009.

Aujourd'hui les avis de la FNCAS en matière d'action sociale, culturelle et sportive sont écoutés, faisant de notre fédération un véritable partenaire référent.

Jean-François BÉTEAU
Vice-président
chargé des relations extérieures

rencontres régionales

Les 3 pôles régions se sont réunis respectivement à Amiens en Novembre, à Marseille en Décembre et à Nantes en Janvier.

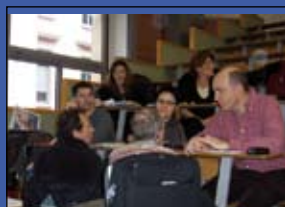
La thématique choisie cette année, à savoir : Vie des personnels : nouveaux défis dans la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités, a montré l'intérêt de tous à en juger la fréquentation, en forte hausse par rapport aux années précédentes ; il est particulièrement significatif que des structures non [encore] adhérentes à la FNCAS aient participé à ces rencontres.

Le pôle région remercie tout particulièrement la présence de responsables « politiques » à ces réunions : DRH, secrétaires généraux, vice-présidents d'universités, ainsi que de nombreux assistants de service social.

Environ quarante structures ont ainsi échangé sur leurs pratiques, sur leurs interrogations et sur les solutions envisageables.

Cette thématique sera reprise pour une synthèse lors des rencontres Nationales en mai à Saint-Étienne. Le passage des établissements au RCE ouvre des champs nouveaux de questionnement en même temps qu'il met en évidence la nécessité de structurer les réponses.

Jacques RENAULT
Coordonnateur régions FNCAS



A ctions

prestations

Dans un souci d'équité entre les personnels, quels que soient leurs statuts, plusieurs universités ont décidé d'appliquer les mêmes prestations sociales pour tous. Il s'agit des prestations interministérielles, mais aussi des aides sociales d'initiatives académiques propres à chaque rectorat. On peut citer pêle-mêle les chèques-vacances, les tickets CESU pour la garde d'enfants, la prestation repas et son complément, les subventions pour séjours d'enfants, l'allocation aux parents d'enfants handicapés, les secours exceptionnels etc... Cette politique nécessite, bien sûr, de dégager des moyens propres à chaque établissement pour financer ces prestations à destination des personnels payés sur le budget de l'université.

À titre d'exemples, l'Université Montpellier 1, ainsi que l'Université de Rouen proposent depuis plusieurs années une telle politique. L'Institut polytechnique de Grenoble vient de mettre en place cette politique au 1er janvier 2009 pour tous ses personnels. Depuis le passage aux RCE, l'Université Montpellier 1 continue à proposer à tous ses personnels, les prestations précédemment appliquées. La FNCAS souhaite que cette pratique se généralise rapidement.

Jean-François BÉTEAU
Chris CANO
Sylvie DEFFES

La commission Loisirs-enfance du SCAS de l'Université du Littoral Côte d'Opale a imaginé proposer chaque année, sur un site différent, un "Atelier des p'tits chercheurs en herbe" aux enfants des personnels (6 à 12 ans). Son objectif est de leur faire découvrir quelques-uns des domaines enseignés dans notre université.

En 2008, le thème du premier atelier était « Sons et Musique » : une approche ludique de l'électronique par de petites expériences rigolotes sur la création d'un son et la réalisation d'un petit piano électronique (groupe de 20 enfants)

L'activité était animée, un mercredi après-midi, par des enseignants de l'IUT GE2I (Génie Electrique et Informatique Industrielle) dans 2 salles de TP.

Depuis 2002, le service social, culturel et de loisirs "Le SGASAL" de l'Université Montpellier 1, a créé un atelier Peinture animé par un professionnel.

Tous les jeudis et lundis, les cours réunissent une quinzaine de personnes de 12h15 à 13h45.

Sous les yeux attentifs et les conseils du "maître", les élèves découvrent au fil des séances que cet art est tout à fait abordable.

dunkerque

Atelier des p'tits chercheurs en herbe

Une partie du matériel était des composants de « récupération ».

Les circuits imprimés avaient été préparés à l'avance, il ne restait plus aux enfants qu'à réaliser les branchements et les soudures diverses pour enfin réussir à sortir le son tant attendu !

Beaucoup d'enthousiasme, d'attention et d'application chez nos bambins ! Un goûter clôtura cette sympathique après-midi.

Prochains domaines à explorer : le droit (organiser un mini tribunal), la biologie, la physique, la chimie, les idées ne manquent pas !

Muriel TOMASZCZYK

montpellier

Des artistes qui s'ignorent

C'est au cours de la journée du Sport, au mois de Juin, qu'une exposition leur permettra d'afficher leurs oeuvres.

Un grand bravo à ces amateurs qui nous étonnent chaque année par autant de talent. Peut être qu'un jour se révélera un "Grand"...

Chris CANO



Pour protéger votre santé et plus encore

notre différence
ne pas faire de différence

Camille
Technicien de laboratoire

Camille
Professeure des écoles

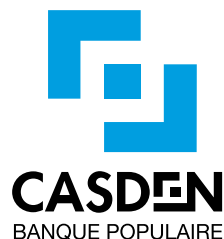
AGENCE PIXELS.COM Photos : J.P. Salle ©

Camille et Camille n'ont pas le même âge, ni le même métier, ni la même vie, mais ils bénéficient tous les deux d'une même attention à la MGEN : Une protection santé complète tout en cotisant selon leurs moyens • Une protection santé qui les accompagne tout au long de leurs parcours personnel et professionnel • Des services conçus pour leur faciliter la vie en cas d'accident ou d'imprévu • Des actions de prévention pour préserver leur capital santé.

C'est ainsi que la MGEN agit, depuis plus de 60 ans, pour offrir la meilleure protection à plus de 3 millions de personnes uniques et solidaires.

mgen.fr





Née de la volonté des enseignants, créée et gérée par eux, la CASDEN Banque Populaire est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Banque à compétence nationale, elle a noué un partenariat avec le Groupe Banque Populaire, lui aussi coopératif, afin de proposer à ses Sociétaires un service bancaire complet et de proximité.

La CASDEN est donc présente sur tout le territoire français. Tout Sociétaire peut trouver un accueil personnalisé et une réponse globale à ses besoins bancaires et financiers dans l'une des 107 Délégations CASDEN ou dans une agence Banque Populaire.

Plus d'un million de Sociétaires partagent et pratiquent au sein de la CASDEN les valeurs mutualistes et coopératives qui la caractérisent, gestion au bénéfice des Sociétaires, égalité et équité, confiance réciproque et solidarité. Ils concrétisent ainsi une idée originale, celle de la capacité d'une profession unie pour répondre collectivement à ses problèmes bancaires.

A travers l'original "Programme 1,2,3 CASDEN" le Sociétaire, en épargnant, accumule des "Points" et obtient des crédits à des taux exceptionnels.

La CASDEN : la Solidarité avec l'Enseignement Supérieur et la Recherche

La CASDEN développe ses services et ses valeurs avec les Universités et le Monde de la Recherche. Son réseau de « Chargées de Relation Enseignement Supérieur et Recherche » a pour mission d'accompagner sur leurs lieux de travail les personnels dans la réalisation de leurs projets.

Par ailleurs, elle s'est engagée à offrir aux jeunes personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de nouveaux services comme la mise en place d'un prêt dans le cadre du début de carrière.

Enfin elle favorise des partenariats institutionnels avec notamment :

- La Fédération Nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur (FNCAS)
- l'Association Bernard Gregory
- Le CNRS

Ainsi la CASDEN accompagne les personnels et ses structures dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels. C'est aussi une des vocations de notre Banque Coopérative.

Contact : Lucie Alves, Responsable Enseignement Supérieur et Recherche

✉ lucie.alves@casden.banquepopulaire.fr 🌐 www.casden.fr